

RENOUÉE DU JAPON

Il y a encore quelques années, la renouée du Japon (Reynoutria japonica), plante exotique, était en vente dans les centres de jardinage. Aujourd'hui cette essence s'avère très envahissante, et, si on ne la contient pas, supplante et élimine les plantes indigènes.

En effet cette plante se plaît sur notre territoire. De plus, elle s'adapte sans problème à de nombreux milieux très différents. De la terre aride aux sols humides, des milieux dégagés ou ombragés, en plaine comme en altitude.

Nous l'avons repérée à trois endroits (route du Télésiège, chemin de la Carrière et en bas de Crévaz-Tzévaux). Son extension se produit par ses rhizomes, mais elle peut se multiplier à partir de minuscules fragments de tige ou de racine, suite à la taille avec des tondeuses à gazon ou débroussailluses.

- Il faut à tout prix:
- éviter la dissémination des fragments;
 - ne pas la composte;
 - ne pas les déposer en forêt;
 - la brûler.

La commune de Saint-Cergue se trouvant sur une zone de protection des eaux, la seule méthode efficace reste l'arrachage régulier (toutes les trois semaines) afin de fatiguer la plante. Si l'arrachage n'est pas régulier, l'effet inverse est constaté: l'espèce se renforce et d'avantage de rhizomes sortiront en périphérie.

Une fois arrachées, les plantes doivent impérativement aller dans les déchets incinérables.

La municipalité a décidé de faire appel à un jardinier professionnel pour traiter rapidement ces endroits situés pour le moment dans des endroits accessibles. Si toutefois vous découvrez cette plante, veuillez svp nous en informer au plus vite.

Laurent Mathez



Renouée du Japon

NAISSANCES

- Eti LAMIA le 5 janvier;
- Théo PERILLAT-MERCEROT le 13 janvier;
- Matéo MATHEZ le 4 février;
- Alois MAGNENAT le 6 février;
- Diane COLLIN le 22 février;
- Diego DO CARMO le 4 mars.

NONAGÉNAIRES

- M. Serge PERRET-JEANNERET le 7 février.

DÉCÈS

- Mme Christiane ANNEN le 14 décembre;
- Mme Yvette BURRI le 19 janvier;
- M. Rolf HESS le 26 février à Clairvaux-les-Lacs;
- Mme Josiane BURRI le 28 février;
- M. Jacky CORTHAY le 12 mars;
- M. Josef HOLDENER le 20 mars;
- Mme Marie-Thérèse ANNEN le 27 mars.

SÉANCE DU MARDI 28 MARS 2017
LE CONSEIL COMMUNAL DECIDE

PRÉAVIS MUNICIPAL NO 03/2017

Demande de crédit de CHF 511'920.- destiné à la réfection et à la déviation du collecteur des eaux usées sous la décharge de Bournessaint.

Par: 39 voix pour, 0 voix contre, 1 abstention

PRÉAVIS MUNICIPAL NO 04/2017

Demande de crédit de CHF 30'000.- destiné à la pose et à la mise en conformité du collecteur des eaux claires à La Cure (répercussion sur les eaux usées des Rousses).

Par: 40 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention

PROCHAINES SÉANCES
DU CONSEIL COMMUNAL

- Mardi 20 juin 2017;
- Mardi 3 octobre 2017;
- Mardi 5 décembre 2017;
- A 19:00 ou 20:00 selon l'ordre du jour.

ENTRETIEN ET RÉNOVATION DE NOS
CONDUITES D'EAUX CLAIRES ET D'EAUX
USÉES

Le Conseil communal a décidé lors de sa dernière séance d'approuver les deux préavis no 03/2017 et no 04/2017, afin d'effectuer dans un premier temps la réfection et la déviation du collecteur des eaux usées défectueux par écrasement (voir photo ci-dessous - haut) sous la décharge de Bournessaint. Cette réfection marque le début d'une longue phase de mise en conformité d'une majorité de nos conduites d'évacuation des eaux claires et usées, de Saint-Cergue et de La Cure, selon le Plan général d'évacuations des eaux (PGEE) approuvé par le canton de Vaud en fin d'année 2015.

Le deuxième préavis découle d'une demande de la mairie des Rousses suite à des débordements d'eaux usées dans le lac des Rousses, au lieu-dit «Sur la Scie». La cause en est notre conduite d'évacuation de nos eaux

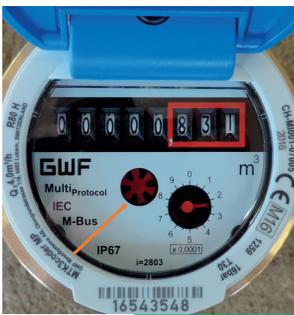


Photo: Christian Briacca

claires à La Cure, infiltrant par surcharge, lors de fortes pluies ou fontes des neiges très importantes, la conduite d'évacuation des eaux usées raccordée sur le réseau de la commune des Rousses à la hauteur de la douane de La Cure (voir photo ci-dessous). Ces deux premiers préavis sont nécessaires et seront suivis par d'autres préavis, indispensables à l'entretien et surtout au rajeunissement de nos réseaux d'eaux usées, eaux claires et de même pour notre réseau d'alimentation en eau potable vieillissant.

Dominique Gafner

HISTOIRE D'EAU

Comme vous le savez, la municipalité a décidé, par le préavis no 03/2014, d'effectuer le remplacement de tous les compteurs d'eau de la commune de Saint-Cergue et La Cure par des compteurs équipés d'un système de relevé à distance. Cette opération a pour premier objectif de maintenir nos équipements dans un excellent état de fonctionnement et à palier aux dérives de comptage. En effet, un compteur ne peut en aucun cas compter plus, mais il a tendance à sous-compter, surtout avec les années. Il faut savoir que selon les prescriptions de la Société suisse de l'industrie du gaz et des eaux (SSIGE), les compteurs d'eau avec des diamètres oscillant entre 15 et 30 mm devraient être changés tous les 12 à 15 ans au maximum. La nouvelle génération de compteurs d'eau a une technologie et une mécanique très moderne. Ils sont donc beaucoup plus sensibles que nos anciens compteurs, ce qui peut amener à un relevé plus élevé et forcément plus juste.

Je profite de cet article pour vous sensibiliser à contrôler votre consommation d'eau potable au quotidien, et surtout de bien entretenir vos installations en vérifiant régulièrement que votre compteur ne tourne pas (voir photo ci-dessus: petite hélice rouge), lorsqu'il n'y a pas de consommateur dans la maison. Ainsi vous vérifiez qu'il n'y a pas de fuite d'eau. Je me tiens à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Dominique Gafner



Photo: Liaudet Prial SA



Photo: Dominique Gafner

CONTACTS UTILES

ADMINISTRATION COMMUNALE

Place Sy-Vieuxville 1
Case postale 103
1264 Saint-Cergue
T 022 360 11 46
F 022 360 90 28
commune@st-cergue.ch
www.st-cergue.ch

Horaire:

Lundi, mercredi, vendredi
07:30-11:00
Jeudi 14:00-19:00
Mardi fermé
Fermé le
• 1er mai (fête du travail)
• 25-26 mai (Ascension)
• 5 juin (Pentecôte)

OFFICE DU TOURISME

Place Sy-Vieuxville 3
T 022 360 13 14
Horaire (ÉTÉ):
Semaine
08:30-12:00 / 13:30-16:30
Fermé lundi hors des
vacances scolaires
Week-end
09:00-12:30 / 13:00-16:30

BIBLIOTHÈQUE

Chemin du Carroz-d'Amont 11
T 022 360 14 51
Horaire:
Mercredi
15:00-18:00
Jeudi, vendredi
10:00-12:00

DÉCHÈTERIE

Route du Télésiège 1
Horaire (ÉTÉ):
Lundi, mercredi, vendredi
10:00-12:00 / 15:00-19:00
Samedi
09:00-12:00 / 14:00-18:00
Fermé le
• 5 juin (Pentecôte).

COMMUNE MEMBRE DE

Association de Communes Vaudoises (AdCV)
Conseil régional du district de Nyon
Parc Jura vaudois
Union des Communes Vaudoises (UCV)

SOMMAIRE

- p.1 Billet du syndic
Manifestations
- p.2 Aperçu des activités
- p.3 Aperçu des activités
- p.4 Informations officielles
Informations officielles
Contacts utiles



Photo: Jérôme Schneider

MANIFESTATIONS

- MARCHÉ AUX FLEURS
Vendredi-samedi 12-13 mai
- TOUR DU PAYS DE VAUD
- Samedi 27 mai
RÉTRO MOTO
- Samedi 17 juin
FÊTE DE LA MI-ÉTÉ
- Samedi 12 août
DÉSALPE
- Samedi 30 septembre

BILLET DU SYNDIC

DÉPART SUR LES CHAPEAUX DE ROUES

C'est sur les chapeaux de roues et la tête dans le guidon que le village va accueillir deux manifestations de deux roues de stature internationale au cours des prochains mois: des deux roues «avec jeunes moteurs à sucres lents» avec le Tour du Pays de Vaud cycliste le 27 mai et des deux roues motorisées «pétaradantes» pour la Rétro Moto internationale le 17 juin.

Au greffe municipal ça bouge aussi avec le départ de Mme Laurence Gilardi qui nous quitte après deux bonnes années de service pour fonder sa propre entreprise, et l'arrivée de notre nouvelle secrétaire municipale, Mme Joëlle Carriot, qui a commencé le 1er mars 2017. Heureusement pour la majorité du personnel, c'est la continuité qui prévaut. En effet, nous avons le plaisir de fêter Mme Eliane Sottas pour vingt-cinq ans de service et M. Arnaud André pour dix ans de service.

Le projet de construction d'une nouvelle école au Vallon est bien avancé. Après levée des oppositions, le permis

de construire a été obtenu. Les appels d'offres selon les procédures des marchés publics ont été lancés, les soumissions des entreprises sont en train de rentrer et les mandats seront bientôt attribués. En raison des vacances officielles de la construction en août, le chantier devrait commencer début septembre pour deux ans. Cette école nous sera ensuite rachetée par l'Association intercommunale scolaire de Genolier et environs (AISGE). Des informations supplémentaires au sujet de l'école vous sont données dans l'article de Mme Françoise Samuel.

Les travaux de réparation et de rénovation du temple protestant sont achevés. Un chauffage écologique à pellets avec un circuit hydraulique a été installé en remplacement des vénérables chauffages électriques sous les bancs, renommés pour leur excès de gourmandise en kilowatts. Profitant d'un subside écologique pour le chauffage, le plafond de l'église a été isolé. Les problèmes d'infiltration d'eau dans le cœur du temple sont aussi réso-

lus suite à la pose d'un nouveau drainage. Le sort de l'ancienne poste que la commune a rachetée l'an passé est sur le point de se décider, et les travaux de rénovation devrait aussi bientôt commencer.

Sous l'égide du Conseil régional (CR) de Nyon, un coordinateur touristique a été engagé pour gérer les projets touristiques jurassiens (cf. article consacré au coordinateur). Cette personne sera responsable de fédérer les divers partenaires politiques et touristiques autour de projets de développement importants et attendus depuis de nombreuses années, notamment le parking et la maison d'accueil de la Givrine.

Suite à l'acceptation du Plan général d'évacuation des eaux (PGEE) fin 2015, la municipalité va entreprendre de nombreux travaux de rénovation du réseau de conduites dont les premiers préavis 2017 ont été acceptés lors de la séance du Conseil communal du 28 mars (cf. dernière page).

Pierre Graber

APERÇU DES ACTIVITÉS

GESTION DES DÉCHETS EN 2016

Tout d'abord, nos félicitations à toute la population pour les efforts consentis au tri des déchets et au respect de l'utilisation des sacs blancs taxés durant toute l'année 2016.

Les résultats sont là, avec une diminution des déchets ménagers incinérables (sacs taxés) au profit des déchets valorisables. Le graphique ci-contre démontre les tendances depuis la mise en application du principe du pollueur-payeur, soit: la commune est passée d'un taux de recyclage de 58,38% en 2013 à 73,51% en 2016. Cette progression représente un transfert de plus de 230 tonnes de déchets qui étaient auparavant été incinérés et qui sont aujourd'hui valorisés.

Les excellents résultats ne touchent pas uniquement l'environnement, puisque cette active participation au tri par la population a permis d'équilibrer les charges et les revenus financiers. De ce fait, la taxe forfaitaire appliquée en 2016 a pu rester identique en 2017 et elle devrait pouvoir être reconduite en 2018, ceci bien entendu pour autant que la population continue ses efforts importants.

Une présentation de l'évolution des tonnages par catégorie de déchets est disponible sur notre site internet www.st-cergue.ch. Encore un grand bravo à toutes et à tous pour votre contribution au respect de notre merveilleux environnement.

Gérald Chollet

AMÉLIORATION À LA DÉCHÈTERIE

Comme vous l'aurez certainement constaté, une nouvelle plateforme à l'entrée des véhicules a été installée à la déchèterie. Ce nouvel emplacement va permettre le tri des capsules

de café, des ampoules, des piles et des habits. Le stockage des grands sacs de plastiques et de flaconnages pourra se faire sous cette plateforme, ce qui nous permet de gagner un peu de place, car celle-ci nous manquait avec l'ouverture de la deuxième piste à voitures. L'installation d'un escalier en caillbotis devrait assurer une meilleure sécurité, car les marches étaient étroites et devenaient glissantes.

Plusieurs autres améliorations devraient voir le jour d'ici l'été 2017 afin de simplifier et de rendre plus pratique l'utilisation de notre déchèterie.

Laurent Mathez

ÉTAT DE NOS ROUTES

Cet hiver n'a pas trop détérioré nos routes. Le mois de janvier fut très froid et une couche de glace a protégé le revêtement. Février et mars, quant à eux, ont généré plus de dégâts.

Cependant la liste des dégâts reste longue. L'hiver 2015/2016 avait engendré beaucoup plus de dégâts et notre budget consacré à la réfection des routes n'avait de loin pas suffi à faire le tour de toutes les réparations. Il s'avère toujours assez difficile de budgéter les réparations des revêtements à l'avance.

La réparation d'un trou d'une année à l'autre s'agrandit tant sur la route que budgétairement. Cette année nous avons gardé le même montant que l'année précédente afin de pouvoir assurer les réparations déjà programmées en 2015 et celles engendrées en 2016.

Moins de travaux sont à faire dans l'urgence. Nous pourrions ainsi réparer de plus grands tronçons de notre réseau routier communal. Les travaux de réfection auront lieu cet



Photo: Françoise Samuel

été. Pour des raisons de température et de climat, il est important que les réparations se fassent dans des conditions optimales. Nous vous demandons encore un peu de patience.

Laurent Mathez

BUVETTE AU PIED DES PISTES DE SKI

Pour animer le bas des pistes de ski du village, la municipalité a décidé de réhabiliter la buvette du tennis. L'électricité a été remise en état et une fenêtre-guichet a été installée.

M. Loïc Trarieux est devenu maître des lieux. Cet hiver, la buvette était ouverte quand la neige ou le soleil étaient au rendez-vous. M. Trarieux a su mettre une ambiance chaleureuse autour de cette cabane en installant un braser pour réchauffer les mains

Françoise Samuel

APERÇU DES ACTIVITÉS



Photo: Tour du Pays de Vaud



AGENDA DU GROUPE VIVRE VIEUX, VIVRE MIEUX (VVVM) JEUX

Le plaisir de se retrouver pour jouer: tous les lundis de 14:00 à 16:00, sur inscription auprès de Mme Ursula Nyffeler, 022 360 11 92, CHF 5.-, collation comprise.

RENDEZ-VOUS POUR RIRE

Rigoler pour se ressourcer: tous les jeudis de 17:00 à 18:30, sur inscription auprès de Mme Inès Gaillard, 079 708 70 30, CHF 5.-, collation comprise.

TABLE AU BISTROT

Restaurant du Jura, 19 avril et 24 mai à midi. Plat du jour à CHF 19.-, dessert compris. Inscription jusqu'au lundi précédent le repas auprès de Mme Erika Heeb, 077 423 40 94.

BALADES ACCOMPAGNÉES

Dès le mois de mai, chaque 1er et 3e vendredi du mois. Inscription auprès de Mme Danièle André, 079 686 61 48.

WAHWAH BALADE

Rendez-vous avec votre chien le mardi 16 mai à 10:00 devant l'office du tourisme.

Vivre vieux, vivre mieux

Case postale 30

1264 St-Cergue

vivreleieux@st-cergue.ch

079 686 61 48

Françoise Samuel



Photo: équipe ski de fond

SKI DE FOND

La saison de ski de fond 2016/2017 qui vient de se terminer a été petite. La neige s'est fait attendre au mois de décembre et est partie très vite début mars. Les grands froids persistants du mois de janvier ont gelé les sols sur une grande profondeur, empêchant toute infiltration d'eau. Les pluies qui ont suivi en février ont transformé le paysage jurassien entre la Givrine et les Pralats en région des mille lacs. Certaines pistes ont dû être modifiées en raison de ces gouilles d'eau, parfois invisibles quand elles étaient recouvertes de neige, parsemant le tracé des pistes en pièges pour les dameuses, incapables d'en ressortir sans l'aide d'un remorquage.

Un grand merci à notre équipe de ski de fond qui a fait son maximum pour offrir aux habitants, touristes et sportifs à pied, en raquettes et à ski, un balisage et des traçages de pistes de qualité. La pratique des raquettes devient de plus en plus populaire et les nouveaux tracés mis en place l'an passé ont beaucoup de succès. Ces tracés qui partent ou aboutissent près des gares du Chemin de fer Nyon-St-Cergue-Morez (NSCM) permettent de faire de longues randonnées unidirectionnelles avec possibilité de l'aller ou du retour en train.

Part les éternels marcheurs irrespectueux qui détériorent les traces de ski de fond, nous avons eu peu de réclamations. Les gens étaient

TOUR DU PAYS DE VAUD

Comme annoncé dans le journal précédent, le Tour du Pays de Vaud va faire étape chez nous le 27 mai, samedi de l'Ascension. Deux arrivées de cette course prestigieuse internationale, en équipes, pour jeunes talents de cyclisme aboutiront dans le centre du village, à la route d'Arzier, l'une environ vers 10:30, l'autre vers 16:45.

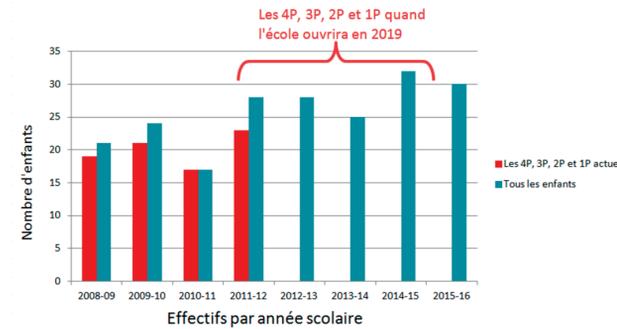
Des sociétés locales animeront les périodes entre les arrivées: il y aura à boire, à manger, et à regarder! Evidemment l'accueil de cette course n'ira pas sans quelques inconvénients: il y aura des restrictions de circulation et certains chemins et parkings ne seront pas accessibles par moment. Les riverains touchés par les restrictions seront informés par courrier, et des plans de circulation seront diffusés.

Pour la commune cet événement est une vitrine extraordinaire pour montrer la beauté de la région et les possibilités de loisirs. Nous espérons que la population de notre village sera de la fête. Nous serions très heureux que vous participiez au bon déroulement de cette journée en tant que bénévole. Si vous êtes en mesure de nous donner quelques heures de votre temps et de votre énergie, veuillez nous contacter au guichet communal ou par email à M. Gérald Chollet, gchollet@st-cergue.ch.

L'extension future de la nouvelle école avait été prévue sur le toit, ce qui explique l'architecture avec toit plat. Il avait été envisagé de rajouter un demi-étage à notre nouvelle école, si la croissance du nombre d'élèves le demandait. Au regard du nombre d'enfants à scolariser les prochaines années, la municipalité a pris la décision de construire, dès le départ, l'école avec le demi-étage supplémentaire. Heureusement, avec un œil vers le futur, nous avons fait la mise à l'enquête comprenant ce dernier étage. La construction doit démarrer cet automne et devrait aboutir pour la rentrée scolaire en été 2019.

Françoise Samuel

Plan ci-dessous: façade nord de la future école, une vue qui permet de bien voir le demi-étage. L'entrée de l'école (en jaune) se situe au niveau de la place des fêtes, devant le bâtiment du Vallon. A la base du bâtiment, le cheminement et l'entrée séparée de l'UAPE.



Graphique: Françoise Samuel

NOMBRE D'ÉLÈVES EN AUGMENTATION

La population de notre commune augmente et évidemment le nombre d'élèves suit cette tendance. Nous vous présentons un graphique qui montre les effectifs des enfants en fonction de leurs âges scolaires. Les enfants sont représentés par des barres bleues et ceux qui fréquentent l'école publique sont représentés par des barres rouges. Certains suivent une scolarité privée, ce qui est montré grâce à la différence entre les deux barres. Mais il est visible que la grande majorité des enfants fréquente l'école publique et nous avons l'obligation de leur fournir un environnement propice à l'apprentissage.

Selon le règlement d'application de la Loi sur l'école obligatoire (LEO), les classes ne devraient pas dépasser les vingt élèves. En 2019, quand la nouvelle école sera terminée, il y aura environ une centaine d'enfants 1P à 4P à scolariser, trop pour quatre salles de classe!

L'extension future de la nouvelle école avait été prévue sur le toit, ce qui explique l'architecture avec toit plat. Il avait été envisagé de rajouter un demi-étage à notre nouvelle école, si la croissance du nombre d'élèves le demandait. Au regard du nombre d'enfants à scolariser les prochaines années, la municipalité a pris la décision de construire, dès le départ, l'école avec le demi-étage supplémentaire. Heureusement, avec un œil vers le futur, nous avons fait la mise à l'enquête comprenant ce dernier étage. La construction doit démarrer cet automne et devrait aboutir pour la rentrée scolaire en été 2019.

Avec la version agrandie de l'école, nous aurons six salles de classes à disposition, plus une salle de classe ACT/ACM, et trois petites salles de dégagement. Au rez inférieur, il y aura une UAPE de trente-six places.

Françoise Samuel

Plan ci-dessous: façade nord de la future école, une vue qui permet de bien voir le demi-étage. L'entrée de l'école (en jaune) se situe au niveau de la place des fêtes, devant le bâtiment du Vallon. A la base du bâtiment, le cheminement et l'entrée séparée de l'UAPE.



Plan: 6o architectes SA

COMMUNICATIONS DE L'EXTÉRIEUR

LE CALME, UN MOTEUR POUR UN BON DÉVELOPPEMENT

Le bruit dérange et peut rendre malade. Les enfants sont aussi concernés. Le bruit peut avoir des conséquences négatives sur leur évolution et sur leurs performances scolaires. Le calme, en revanche, favorise le bien-être, la santé et la capacité d'apprentissage. A l'occasion de la journée contre le bruit qui aura lieu le 26 avril 2017, notre attention sera tout particulièrement dirigée sur les effets du bruit sur les enfants. Pour en savoir plus: www.bruit.ch/enfants.

RECHERCHE DE PLACES DE STAGE DE FRANÇAIS

Un enseignant du lycée d'Altdorf (Kantonale Mittelschule Uri) recherche des places de stage de français pour ses élèves. Afin d'améliorer leur français, mais aussi pour que les élèves se familiarisent avec la Suisse romande, les élèves âgé(e)s de 16 ans accomplissent un stage de 4 semaines en Suisse romande, pendant l'été. Dans la plupart des cas, il s'agit de séjours en famille,

parfois aussi de petits boulots. En échange d'un accueil gratuit (logement, nourriture), les jeunes gens ont l'obligation de travailler (dans une famille: s'occuper des enfants, faire le ménage, travaux de jardinage, etc) pour un certain nombre d'heures par jour.

Il est important que les élèves aient des interlocuteurs francophones qui communiquent avec eux, qu'ils/elles soient bien encadré(e)s dans un milieu familial et, de leur côté, qu'ils/elles soient prêt(e) s à bien s'intégrer dans le milieu d'accueil, à s'engager au travail et dans l'apprentissage linguistique, et qu'ils aient envie de découvrir la Suisse romande.

Pour avoir des renseignements plus détaillés, vous pouvez vous adresser directement à l'enseignant qui organise cette recherche de places de stage: Tito Schumacher, T 041 420 22 29, M 079 904 45 84.

P.S. L'enseignant a peut-être assez de familles d'accueil pour l'été 2017, mais il sera heureux de recevoir déjà des propositions pour la prochaine année scolaire.

FONDATION BOIS DE CHÊNES

Vous l'aurez peut-être constaté, différents travaux préparatoires ont été entrepris. Malgré certains on-dit, le Bois de



Chênes restera un magnifique écrin de verdure sans voiture. Seule la ferme-château du XVIIIe siècle sera restaurée en douceur dans le but d'accueillir les élèves des communes du Parc Jura vaudois, les chercheurs et autres promeneurs, ainsi que deux intendants à temps partiel. Le budget d'investissement est couvert à plus de 70%. Soyez partie prenante de ce projet hors du commun en participant à son financement et ainsi figurer sur le registre des donateurs. IBAN CH96 0900 0000 1451 3670 5 - CCP 14-513670-5. La Fondation du Bois de Chênes étant reconnue d'utilité publique, toute donation

est déductible fiscalement. Avec nos remerciements et nos meilleures salutations: Georges Richard, président (079 551 18 90) Christian Bovay, trésorier (079 448 67 69)



ACCUEILLANT(E)S EN MILIEU FAMILIAL

Nous recherchons des accueillant(e)ls en milieu familial:

- Vous recherchez un revenu d'appoint en travaillant à la maison
- Vous êtes âgé(e) de plus de 20 ans et parlez bien le français
- Vous êtes à l'aise avec les enfants et pouvez accueillir un ou plusieurs à votre domicile
- Vous pouvez offrir un cadre d'accueil sécurisant dans lequel les enfants peuvent s'épanouir

 Cette activité vous intéresse? Nous avons besoin de vous!

Maryline Clerc, 022 354 94 40 maryline.clerc@reseautoblerones.ch